

DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Société Générale s'engage à rendre son site application Sourcing Hub accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

Acette fin, il met en œuvre la stratégie décrite dans son [schéma pluriannuel \[lien\]](#) et les actions détaillées dans son [plan d'action annuel \[lien\]](#).

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à l'application Sourcing Hub.

ÉTAT DE CONFORMITÉ

L'application Sourcing Hub n'est pas en conformité avec le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA) dans sa version 4.

RÉSULTATS DES TESTS

En attente d'évaluation lors d'un audit d'Accessibilité

CONTENUS NON ACCESSIBLES

En attente d'évaluation lors d'un audit d'Accessibilité

ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration a été établie le 21/12/2020 et sera mise à jour :

- à la date de modification substantielle ou de refonte du site concerné ;
- 3 ans après la date de publication de la déclaration ;
- 18 mois à compter de la publication d'une nouvelle version du RGAA

RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Afin de permettre de signaler à Société Générale tout défaut d'accessibilité et à une personne en situation de handicap de demander les informations correspondantes ou une solution alternative accessible, vous pouvez vous adresser à l'adresse suivante :
dop.achats@socgen.com

VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits (<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région (<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX07